

## Des maires d'IDF disent à Macron leur refus de rouvrir les écoles le 11 mai

Paris, 3 mai 2020 (AFP) -

L'association des maires d'Ile-de-France, dont la maire de Paris Anne Hidalgo, a écrit dimanche à Emmanuel Macron pour lui demander de repousser la réouverture des écoles à une date ultérieure au 11 mai, dénonçant un déconfinement "à marche forcée".

"La préparation du déconfinement se fait dans un calendrier à marche forcée, alors que nous n'avons pas encore toutes les informations pour préparer la population, et que les directives sont mouvantes", font valoir les 329 maires signataires de la lettre ouverte au président, publiée sur le site de La Tribune, parmi lesquels figure la maire PS de Paris Anne Hidalgo.

"Nous, maires d'Île-de-France, vous demandons solennellement de repousser la date de réouverture des écoles s'agissant des départements classés rouges et en particulier de l'Île-de-France à une date ultérieure au 11 mai, qui permettra l'application stricte d'un protocole sanitaire tout aussi strict qui commence à peine à être diffusé aux villes", écrivent les maires.

Les édiles demandent aussi au président de la République "que l'Etat s'assure que toutes les conditions sanitaires soient réunies" et "de ne pas faire reposer sur les maires la responsabilité juridique, politique et morale de la réouverture des écoles", alors que des parlementaires envisagent des initiatives pour mieux protéger juridiquement les maires.

Ils le prient aussi "de demander à (son) gouvernement de prioriser clairement les enfants qui pourront/devront reprendre le chemin de l'école", que "des moyens financiers suffisants soient conférés aux communes pour" l'accueil périscolaire et "de faire en sorte que s'arrêtent des logiques administratives incompréhensibles en termes d'équipements du personnel éducatif".

Le calendrier "est, dans la plupart de nos communes, intenable et irréaliste", expliquent les édiles.

"Nous apprenons, dix jours avant la date de réouverture des écoles, qu'il appartiendrait aux maires de décider de la réouverture des écoles, et aux parents de décider du retour vers le chemin des classes de leurs enfants", et "que nous ne saurons que le 7 mai, à la veille d'un week-end de trois jours précédant la rentrée annoncée, si nos départements sont officiellement classés en zone rouge", développent-ils. "Tout cela ne s'improvise pas du jour au lendemain".

Les maires d'Ile-de-France estiment également qu'ils ne comprennent "pas comment il est possible de concilier l'objectif de volontariat et de pallier les inégalités sociales et territoriales".

are/ib/dlm

Afp le 03 mai 20 à 23 28.